

LA FORMATION PRATIQUE BA

Une évaluation de départ

Avant la conclusion du contrat, le moniteur procède à une évaluation préalable, qui détermine le volume prévisionnel de formation pratique. Il ne peut être inférieur à 13 heures de conduite. Cette évaluation préalable permettra donc aussi d'estimer le prix indicatif de la formation.

La formation pratique du permis B

Elle s'articule autour de quatre compétences globales :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.
- Préparation aux questions examens sur le véhicule (intérieur, extérieur)

Les 4 grandes compétences enseignées :

- MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

APEFEC – 23 avenue Gambetta 37500 CHINON - SIRET : 325.751.303.000.34

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24370542837 auprès du préfet de région de CENTRE-VAL-DE-LOIRE- Agrément I 25 037 0001 0

APEFEC Mission Locale : 02 47 93 30 40 – contact@mlchinonais.fr

APEFEC La Batoude : 06 48 79 00 11 / 02 47 93 52 78 – batoudeautoecole@gmail.com

Les compétences et sous compétences du programme de formation pratique

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

APEFEC – 23 avenue Gambetta 37500 CHINON - SIRET : 325.751.303.000.34

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24370542837 auprès du préfet de région de CENTRE-VAL-DE-LOIRE- Agrément I 25 037 0001 0

APEFEC Mission Locale : 02 47 93 30 40 – contact@mlchinonais.fr

APEFEC La Batoude : 06 48 79 00 11 / 02 47 93 52 78 – batoudeautocole@gmail.com

Modalités pédagogiques

- Formation pratique sur véhicule (boîte automatique) avec formateur
- Conduite commentée
- Synthèse et bilan en fin de séance

Présentation à l'examen

La présentation à l'examen ne sera possible que si le niveau requis est atteint.

L'auto-école se charge de prévoir votre date d'examen sur la plateforme rendez-vous permis.

A la suite de l'examen le candidat doit obtenir au moins 20/31 points. Si c'est le cas le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) tient lieu de permis de conduire pendant une durée de quatre mois à compter de la date de l'épreuve. Ce document doit être présenté aux forces de l'ordre en cas de contrôle.

APEFEC – 23 avenue Gambetta 37500 CHINON - SIRET : 325.751.303.000.34

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24370542837 auprès du préfet de région de CENTRE-VAL-DE-LOIRE- Agrément I 25 037 0001 0

APEFEC Mission Locale : 02 47 93 30 40 – contact@mlchinonais.fr

APEFEC La Batoude : 06 48 79 00 11 / 02 47 93 52 78 – batoudeautoecole@gmail.com



Cofinancé par
l'Union européenne

